



DEFENDRE LA POSTE :

C'EST DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC !

C'EST DEFENDRE LA RATP !

A la veille des vacances d'été le PDG de la Poste, Monsieur Jean Paul Bailly (ex PDG de la RATP) annonçait le changement de statut et l'ouverture du capital de l'entreprise.

La Poste affirme que l'Etat détiendra 80% du capital de la Poste. De tels propos ne sont pas rassurants, comme le confirment les promesses non tenues de Nicolas Sarkozy concernant le capital d'EDF...

Le changement de statut et l'ouverture du capital renforceront la logique de rentabilité, conduisant à l'abandon des activités jugées peu rentables, avec des conséquences graves sur l'accès à toutes les activités de la Poste pour la population et sur l'aménagement du territoire.

Dans un contexte d'évolutions technologiques et sociétales importantes, l'évolution de la Poste doit, au contraire, obéir à l'impératif de service public et garantir à tous nos concitoyens un accès équitable aux services de qualité.

Le service rendu s'est considérablement dégradé, des milliers d'emplois ont été supprimés entraînant la fermeture de nombreux bureaux de Poste ! Une présence postale au rabais est mise en place et financée par les collectivités locales !

Après Air-France, après France Télécom, après EDF/GDF, ce serait maintenant au tour de La Poste de goûter, comme une réalité inéluctable, à cette modernité qui consiste à privatiser des services indispensables à la population.

Résultats : l'emploi chute et les prix continuent d'augmenter pour les usagers comme on peut le voir avec le dernier exemple à GDF et ceci pour la plus grande satisfaction des actionnaires.

Pour la CGT, les services publics sont essentiels, leur accès doit être garanti pour tous, ils recouvrent trois fonctions :

- ✓ **Un puissant élément de solidarité sociale** : Ils rendent accessibles non seulement les services de base, mais aussi tout ce qui est indispensable au développement humain, l'éducation, la santé, la culture, le transport, le logement...
- ✓ **Un élément d'efficacité économique** : Ils génèrent des effets positifs sur l'activité économique des territoires,
- ✓ **Un outil de citoyenneté** : Ils sont représentatifs de choix de société et traduisent des orientations politiques et sociales de première importance. Dans ce cadre, nous revendiquons une amélioration des droits des usagers comme des agents des services publics.

Ce sont toutes ces caractéristiques qui font du service public une composante du modèle social.

C'est pourquoi nous nous opposons aux opérations de privatisation comme de démantèlement des entreprises publiques intégrées.

Dans ce cadre, nous nous opposons à la privatisation de La Poste, nous nous prononçons pour des services publics modernes et rénovés qui répondent aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

Le 23 septembre, les postières et postiers seront massivement en grève et manifesteront contre la privatisation, pour l'avenir des services publics !

La CGT-RATP est partie prenante de cette action et vous propose de signer massivement la pétition nationale.

Il ne s'agit pas pour nous de simplement soutenir les agents de la Poste mais bien d'engager le débat sur la question de l'avenir des services publics et la bataille pour leur modernisation et leur développement.

La RATP n'est pas en dehors de ce véritable débat de société qui, s'il ne se traduit pas aujourd'hui par des projets de même nature au sein de notre entreprise, ne doit pas nous faire perdre de vue que l'appétit financier de certains et les visions libérales d'autres ne s'arrêteront pas, demain, aux portes de l'entreprise publique nationale de service public qu'est la RATP !

Dès aujourd'hui il nous faut agir et intervenir afin de porter nos exigences en termes :

- ✓ De développement des transports collectifs en Île-de-France (*RATP & SNCF*),
- ✓ De maintien des statuts des entreprises publiques et de celui de leurs agents,
- ✓ De mise en place des moyens matériels et humains nécessaires à la bonne réalisation de nos missions,
- ✓ De financement des services publics au travers de contributions obligatoires nouvelles (*taxation des revenus financiers, des plus-values foncières et immobilières, des entreprises...*).

Ces revendications portent l'exigence d'une entreprise RATP dont les missions quotidiennes permettent la mise en œuvre d'un service public de qualité pour tous que sont en droit d'exiger de nous l'ensemble des citoyens d'Île-de-France !

Avenir de la Poste,

Avenir de la RATP,

Avenir des services publics :

TOUS CONCERNÉS !